Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 82 (1973)

Heft: 2

Artikel: Onze opérations internationales de secours

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683273

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Onze opérations internationales de secours

Pour la première fois de son histoire longue de plus d'un demi-siècle, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge s'est vue appelée en 1972 à mener de front onze opérations internationales de secours en Afrique, en Asie et dans les Caraïbes.

Depuis sa fondation, en 1919, il ne s'est jamais passé une année sans que la Ligue soit engagée dans une action de secours au moins, mais la situation actuelle représente, en quelque sorte, un «record» – a déclaré le Bureau des Opérations de Secours de la Ligue.

Les opérations ont été mises sur pied à la demande de Sociétés de la Croix-Rouge

ou du Croissant-Rouge de pays frappés par un désastre naturel ou en faveur des populations particulièrement éprouvées en raison de conflits ou de troubles intérieurs.

Ces onze actions de secours se sont déroulées dans les pays suivants: Afghanistan (inondations), Bangla Desh (populations nécessiteuses et protection contre les cyclones), Burundi (victimes de conflits), Haïti (inondations et incendies), République de Corée (inondations), Pakistan (réfugiés), Philippines (inondations), Rwanda (réfugiés), Soudan (réfugiés et rapatriés), République démocratique du Vietnam (personnes déplacées), République du Vietnam (personnes déplacées). Bien qu'il soit pratiquement impossible d'indiquer le nombre exact des personnes ayant reçu une assistance dans le cadre de toutes ces actions, on peut l'évaluer à plus de 17 millions. Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont fourni à ce titre au cours de cette dernière année les services de 40 délégués ainsi que des dons en nature et en espèces d'une valeur de plus de 25 millions de francs suisses. A ces onze opérations d'entraide s'ajoute maintenant celle engagée au Nicaragua à fin décembre 1972.

La Ligue assume la coordination d'actions de secours sur cinq continents

Burundi, Rwanda

La Ligue et les Sociétés nationales aident les Sociétés de la Croix-Rouge du Burundi et du Rwanda à faire face aux besoins urgents d'assistance de milliers de civils affectés par les événements qui se sont produits dans le cours de cette année au Burundi.

La Croix-Rouge du Burundi a prié la Ligue de lui accorder son appui et celui des Sociétés sœurs en vue de la mise sur pied d'une action placée sous la seule responsabilité de la Croix-Rouge. La Ligue a été invitée à prêter les services de deux déléguésconseils qui resteront sur les lieux et assisteront les secouristes de la Société nationale chargés de la distribution des secours.

Après une visite récente des régions où se sont produits les troubles, un délégué de la Ligue a constaté, «en de nombreux endroits, des signes manifestes d'un retour à une vie quasi normale. Les habitants se sont remis au travail des champs et dans certains villages les marchés ont fait leur réapparition. Cet état de choses n'est cependant pas général».

Un appel international, sollicitant des fonds pour l'achat de vivres, de couvertures et de vêtements pour les nécessiteux, vient d'être lancé par la Ligue.

En juillet, les Sociétés nationales avaient déjà été invitées à contribuer généreusement à l'action de secours mise sur pied au Rwanda au profit des réfugiés du Burundi. A leur arrivée au Rwanda, ceux-ci sont transportés vers le centre de transit de Kigali, où ils sont enregistrés par la Croix-Rouge du Rwanda et où ils reçoivent un repas chaud et une couverture. Puis ils sont conduits au camp de Rilima, avant de se voir allouer une parcelle de terre qu'ils pourront exploiter.

C'est dans cette région que les autorités rwandaises ont prévu de distribuer des terres aux familles de réfugiés afin de leur donner des moyens de subsistance et leur permettre de s'intégrer à la population du pays. En attendant qu'ait lieu la répartition des parcelles, la Croix-Rouge du Rwanda, en dépit de sa jeunesse – ses activités ont débuté il y a seulement deux ans – s'est vu confier des responsabilités étendues par les autorités. C'est là une marque de confiance appréciable.

Comme l'indique le Bureau des Opérations de Secours de la Ligue, «ces deux programmes d'assistance destinés à venir en aide à des ressortissants nécessiteux du Burundi ne représentent, en fait, qu'un aspect d'un effort d'assistance beaucoup plus vaste déployé sur le plan international dans cette région de l'Afrique. Un grand nombre de réfugiés sont signalés dans d'autres pays voisins du Burundi et l'on peut s'attendre à voir la Croix-Rouge internationale appelée à poursuivre et à élargir son action dans cette partie du monde.

Philippines

Les inondations, qui ont dévasté de très vastes régions dans l'île de Luzon depuis le 8 juillet et laissé 555 morts, ont affecté, d'après les rapports les plus récents, plus de deux millions de personnes. La Croix-Rouge philippine a secouru environ 1 920 000 victimes. En moins d'un mois, à la suite de deux appels urgents lancés par la Ligue, 39 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont fourni des secours évalués à plus de 9 millions de francs suisses.

Gouvernements, organisations privées et particuliers ont remis des dons sous forme

de fonds, de médicaments, de vivres et d'équipement et, aux Philippines mêmes, l'écho suscité par l'appel de la Société nationale a été prompt et généreux.

Dans son rapport qui, une fois de plus, met bien en lumière l'importance vitale que représentent pour la Croix-Rouge les moyens de grande information pour susciter l'intérêt et la générosité du public dans de telles circonstances, la Croix-Rouge philippine indique que «la télévision a rendu compte d'une manière très vivante, sur les lieux mêmes du désastre, des effets terribles de la catastrophe: vies menacées, morts, pertes en biens, récoltes anéanties».

La Croix-Rouge philippine continue à prodiguer des soins médicaux aux victimes des inondations au moyen d'un service mobile qui fonctionne dans les centres d'évacuation et dans les villages encore submergés. Elle administre également des stations de lait dans 10 provinces et villes ravagées par les inondations. Les victimes du désastre dont l'organisme est affaibli, doivent maintenant faire face à un autre fléau, la grippe, qui prend des proportions de plus en plus importantes.

En raison de l'ampleur des inondations, la Croix-Rouge philippine sera obligée de poursuivre son action sur une large échelle, pendant une assez longue période.

République de Corée

Près d'un demi-million de personnes sont restées sans abri dans la République de Corée et plus particulièrement dans la région de Séoul, à la suite des pluies torrentielles tombées à la mi-août.

«La Société nationale de la Croix-Rouge est immédiatement entrée en action, mobilisant les approvisionnements de secours qui avaient été préparés à l'avance au titre de son programme de planification en prévision de catastrophe. Toutefois ses ressources ont été rapidement épuisées et elle a fait appel à l'assistance de la Ligue, la priant de lancer un appel international aux Sociétés membres», a déclaré le Bureau des Opérations de Secours de la Ligue.

L'appel visait à obtenir 50 000 couvertures et des vêtements chauds pour 50 000 personnes, ainsi que des vivres en faveur de 80 000 victimes des inondations, destinés à permettre l'exécution d'un programme intensif pendant une semaine. Les vivres et les vêtements pouvaient être obtenus sur place à un prix avantageux et l'avance de Fr.s. 100 000.— octroyée grâce au Fonds de Garantie de la Ligue a permis de mettre rapidement sur pied le programme d'alimentation prévu pour sept jours.

Afghanistan

En Afghanistan, l'arrivée récente d'un délégué de la Ligue représente une étape de plus dans l'aide apportée à la Société nationale pour faire face à la profonde détresse causée par deux années de sécheresse suivie d'inondations.

Environ 400 000 personnes, sur une population de 1,4 million d'habitants, ont besoin d'une aide urgente. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux trois provinces les plus touchées, où les pertes en bétail, élément vital de l'agriculture, sont estimées à quelque 2,76 millions de têtes (55 % de l'ensemble du cheptel du pays). Enfin, 66 000 habitations ont été détruites ou gravement endommagées.

Le Croissant-Rouge afghan a fourni une certaine quantité de secours requis d'urgence, notamment plus de 13 000 tonnes de blé et de maïs et plus de 260 000 m de tissu pour les vêtements. La valeur globale de cette assistance est d'environ Fr.s. 12 160 000.—. Mais un programme alimentaire important est en cours de préparation, avec l'appui de la Croix-Rouge suédoise qui a bien voulu accepter d'envoyer sur les lieux deux délégués (un médecin et un expert en nutrition) pour une période de quatre à six mois. Le programme est destiné à apporter une assistance, dans le domaine alimentaire, à une partie de la population nécessiteuse.